

## Ensemble avec Benoît :

### Semaine d'action (19 au 28 mars 05)

- \* Samedi 19 - concert par le groupe "Yes and so?" + soirée dansante animée par "Mister Zblow". Au profit des associations "Ensemble avec Benoît" et "Perce Neige"; salle polyvalente La Gaude
- \* Dimanche 20 - RDV à 15 heures sur la Promenade des Anglais à Nice, en face du Théâtre de Verdure : **CHAÎNE HUMAINE**
- \* Lundi 21 : foulée gattiéroise (écoles Gattières)
- \* Mardi 22 : Soirée chants enfants + musique Gattières
- \* Mercredi 23 - 15h30/16h : spectacle Blouses Roses, salle polyvalente La Gaude
- \* Jeudi 24 : Tournoi d'échecs en périscolaire à Gattières ; Soirée danse country
- \* Vendredi 25 : Gattières, soirée Hip hop Zadoméga ; La Gaude, 19 h, vente aux enchères suivie d'une démonstration de danse et soirée dansante, salle polyvalente
- \* Samedi 26 : Foire aux objets, écoles Domaine de 9h30 à 12 h ; Gattières : soirée contes et chants (adultes) salle Vogade
- \* Lundi 28 mars : marche au Baou. RdV à 10h au parking René Veyssi à St Jeannet.

Consulter pour plus de précisions :

<http://www.ensemble-avec-benoit.com/>

## Examens

### Attestation de Sécurité Routière

Classe de 5° : jeudi 24 mars 2005

Classe de 3° : lundi 29 mars 2005

Pour s'entraîner : <http://eduscol.education.fr/>

### Diplôme National du Brevet

lundi 27 juin 2005 : français - 8h30 à 10h & 10h15 à 11h45

mardi 28 juin 2005 : mathématiques : 8h30 à 10h30 & histoire géographie/éducation civique : 14h à 16h

## Transports scolaires

La CANCA a décidé de façon unilatérale début janvier de **supprimer l'accès aux transports urbains** aux enfants titulaires d'une carte de transport scolaire.

Lors de la réunion qui s'est tenue à Vence le 24 janvier 2005 et face au mécontentement et à l'imbroglio général, les responsables de la CANCA auraient préconisé un retour au statu-quo antérieur. Or pour nos communes, cette décision ne s'appliquerait pas dans son intégralité mais n'accorderait que 10 voyages gratuits mensuels, ce qui est dérisoire par rapport à la situation antérieure et insuffisant pour assurer aux enfants du moyen pays, de se déplacer sans avoir recours à leurs parents.

Nous sommes intervenus énergiquement auprès des différents acteurs (mairies, conseil général, CANCA) afin de réagir contre cette décision et demander un retour à la situation antérieure.

Des nouveaux tarifs sont à l'étude.

## Hygiène et sécurité

Nous sommes déjà intervenus sur des questions de sécurité (enfants debouts, cars surchargés sur Gattières), faites-nous parvenir vos remarques sur cette question avant la commission devant se tenir le 29 mars 2005 : Béatrice NICOLAS : 04 93 24 77 48

## Contacts

FCPE conseil local du collège des Baous  
Route de Gattières  
06640 Saint Jeannet

Agathe DOUILLOT, présidente  
tél : 04 93 08 62 61  
Stéphanie RENARD, webmestre et rédactrice,  
tél : 04 93 24 97 59  
[www.fcpe-baous.org](http://www.fcpe-baous.org)  
mél : [contact@fcpe-baous.org](mailto:contact@fcpe-baous.org)

## Ecole morte le 10 Mars 2005

L'Ecole subit des restrictions budgétaires sans précédent.

Depuis 2002, des milliers de postes d'enseignants, de personnels de service, de surveillants ont été supprimés. Le budget Sarkozy-Fillon pour 2005 ferme plus de 6000 postes dans le secondaire et ne crée pas suffisamment de postes dans le primaire pour faire face à la hausse démographique.

On nous annonce encore pire pour 2006.

Nous avons la certitude que la rentrée prochaine sera catastrophique pour les conditions de travail de nos enfants :

- ✗ recul de la scolarisation en maternelle ; il sera de plus en plus difficile voire impossible d'inscrire les enfants de moins de 3 ans et parfois ceux qui ont dépassé cet âge.
- ✗ en primaire, de nombreuses fermetures de classes, y compris dans les zones d'éducation prioritaires et les zones rurales, vont entraîner des effectifs très chargés et donc une difficulté à bien s'occuper de tous les élèves.
- ✗ des collèges seront fermés dans certains départements ; la réduction de la dotation horaire conduira également à des classes à plus de 30 élèves.
- ✗ les lycées paient un lourd tribut : de nombreuses options disparaissent dans la plupart des lycées, les TPE (travaux personnels encadrés) plébiscités par les lycéens et qui constituaient une nouvelle façon de travailler préparant mieux aux études supérieures sont supprimés ; des filières professionnelles et technologiques sont rayées de la carte... Le choix des élèves sera limité, leurs conditions d'étude dégradées ; des lycées ruraux et même urbains sont mis en péril.
- ✗ au moment où l'on affirme mener une politique en faveur de l'intégration des enfants handicapés, on retire des moyens à ce secteur.

Dans le même temps, le gouvernement fait voter une loi dont l'objectif essentiel est de justifier de nouvelles restrictions budgétaires pour l'école publique.

Devant la gravité de la situation, les parents ne cessent de réagir partout dans le pays.

## Le gouvernement reste sourd.

## Alors nous haussons le ton.

Pour signifier solennellement au gouvernement leur refus de cette politique de casse du service public, la FCPE appelle tous les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le jeudi 10 mars et à manifester ce jour là : **rendez-vous à 13h30 à Nice, théâtre de verdure.**

## loi d'orientation pour l'avenir de l'École

Le projet de loi a été adopté à l'Assemblée Nationale le 2 mars 05.

346 députés ont voté pour, 178 ont voté contre (le groupe socialiste et le groupe communiste ont voté contre tandis que le groupe UDF s'est abstenu).

Reste maintenant la publication des textes réglementaires et au ministère de l'Education nationale de mettre en œuvre cette loi pour une **application à la rentrée 2006**.

La grande majorité des Français (71%)\* et des parents d'élèves (74%) jugent également qu'une réforme est nécessaire.

Si 79% des enseignants pensent que la loi d'orientation pour l'avenir de l'école ne va pas améliorer le système éducatif, 39% des parents d'élèves et 37% des Français ont la même opinion.

### Voici les points critiques autour du collège qui retiennent toute notre attention :

L'organisation de la scolarité au collège n'est précisée dans aucun document mais peut se lire au travers de différentes propositions qui préfigurent un enseignement à la carte et une spécialisation bien trop précoce des élèves.

### On peut craindre la mise en place d'un collège à plusieurs vitesses avec :

- un recentrage sur le socle commun pour les élèves en difficulté, (excluant l'éducation artistique, historique), alors que pour se réconcilier avec les apprentissages, ces élèves ont justement besoin de ces activités exclues du socle de base,

- le développement de l'alternance dès la 4<sup>o</sup> (apprentissage et dispositifs relais) : création de structures de relégation au sein-même du collège,

\*Source : AEF, sondage CSA

- l'introduction d'une note de vie scolaire : comportement et travail mis au même niveau,

- un «approfondissement dans les disciplines fondamentales et accès à des enseignements diversifiés» pour les élèves «ayant montré aisance et rapidité»,

- le "programme personnalisé de réussite scolaire (PPRS)", contrat passé entre la famille, l'élève et l'établissement, mis en place à la discrétion du chef d'établissement dans le cadre du conseil pédagogique. La notion de contrat renvoie la responsabilité de l'échec à l'élève et à sa famille ; les dispositifs existants déjà (ATP) seront supprimés, les moyens prévus seront distribués au gré des enveloppes académiques, probablement pris sur ceux auparavant fléchés pour les ZEP, appelées à disparaître,

- un brevet à géométrie variable puisqu'une partie du contrôle continu porterait sur des disciplines au choix des élèves :

- trois épreuves écrites terminales définies au plan national : français, mathématiques, EPS et au choix : histoire-géographie-éducation civique ou sciences physique / SVT

- deux disciplines obligatoires en contrôle continu : la matière non choisie à l'écrit, c'est-à-dire sciences physique / SVT ou histoire-géographie-éducation civique, la première langue vivante étrangère.

- des matières au choix de l'élève en contrôle continu : technologie, seconde langue vivante étrangère ou régionale, latin, grec, EPS, musique, arts, découverte professionnelle.

- une note de vie scolaire qui prendra en compte : l'assiduité, le respect du règlement intérieur, l'engagement dans la vie du collège, introduisant une notion morale de "mérite" qui n'a rien à voir avec un examen qui évalue des compétences scolaires.

*Les coefficients ne sont pas précisés.*

**Consulter la rubrique « informations », projet de loi orientation du site :**

<http://www.fope-baous.org>

## moyens pédagogiques rentrée 2005

### Quid ?

Chaque établissement reçoit des moyens en terme d'une enveloppe d'heures afin d'organiser les enseignements.

Une grande partie de cette enveloppe est fixe et couvre le programme obligatoire qui doit être enseigné par matière dans chaque classe. L'utilisation d'une autre partie et sa répartition entre les différentes matières est décidée à l'intérieur de l'établissement dans le cadre de son autonomie pédagogique : heures de soutien, thèmes, langues régionales...

Ces heures sont attribuées en fonction du nombre d'élèves (selon des prévisions d'effectifs, en général sous-estimés par l'administration).

### Combien ?

Cette dotation comprend des heures-postes (HP) *correspondant aux postes fixes implantés dans les établissements et à des moyens provisoires*, et des heures supplémentaires année (HSA).

année	2005	2004	rapport
effectifs	767	793	-26
HP	972,5	1 033,5	-61
HSA	64	72	-8
DHG totale	1 036,5	1 105,5	-69

### Prévisions des effectifs

Ces prévisions envisagent une baisse des effectifs par rapport à l'année précédente, qui étaient de 793 élèves, l'effectif réel de la rentrée 2004 : 781 élèves (hors SEGPA).

Pour la rentrée, les prévisions d'effectifs sont de 767 élèves (collège seul) + 64 élèves en SEGPA, soit 26 élèves en moins.

## Conséquences : la curée !!

L'Inspection Académique a ainsi décidé :

- **de supprimer deux divisions : une 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>, faisant porté les classes de 3<sup>o</sup> à 29 élèves par classe,**

- **de retirer 69 heures sur l'enveloppe globale,**

- **ne pas remplacer le poste d'un professeur de lettres suite à son départ à la retraite.**

Les conséquence directes :

- **baisse du volume des heures de soutien, des heures dédiées aux Itinéraires de découvertes, des heures pour les classes à projet (de 7 à 4h)**

- les heures des 6<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> sont au plancher par rapport aux textes

- la 3<sup>o</sup> d'insertion perd 1 heure en technologie / 2004

- des groupes restent en place en SVT et en technologie mais sur une partie de l'horaire, l'autre partie ne pouvant être financée.

Cette organisation est maintenue sur les moyens accordés à l'établissement, ne laissant que peu de place à d'autres projets, faute de dotation suffisante.

### Réaction

Les membres du conseil d'administration, (exceptés ceux faisant partie de l'administration de l'établissement) soit 21 sur 25, **sur appel des enseignants avec l'appui énergique des représentants fcp, ont refusé de prendre part au vote de ces moyens**, par le biais d'une motion dénonçant cette curée.

Il s'agit là du seul moyen d'expression officiel qu'un conseil d'administration a pour faire entendre son désaccord sur les moyens accordés pour le fonctionnement de l'établissement.